



# PORTRAIT DES DÉTENUS ET POINT DE VUE SUR LES INTERVENTIONS EN ÉTABLISSEMENTS CORRECTIONNELS

---

Isabelle F.-DUFOUR, Professeure en psychoéducation,  
Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval, Co-responsable de l'axe 1

# LES JEUNES ADULTES DANS LES ÉTABLISSEMENTS CARCÉRAUX CANADIENS

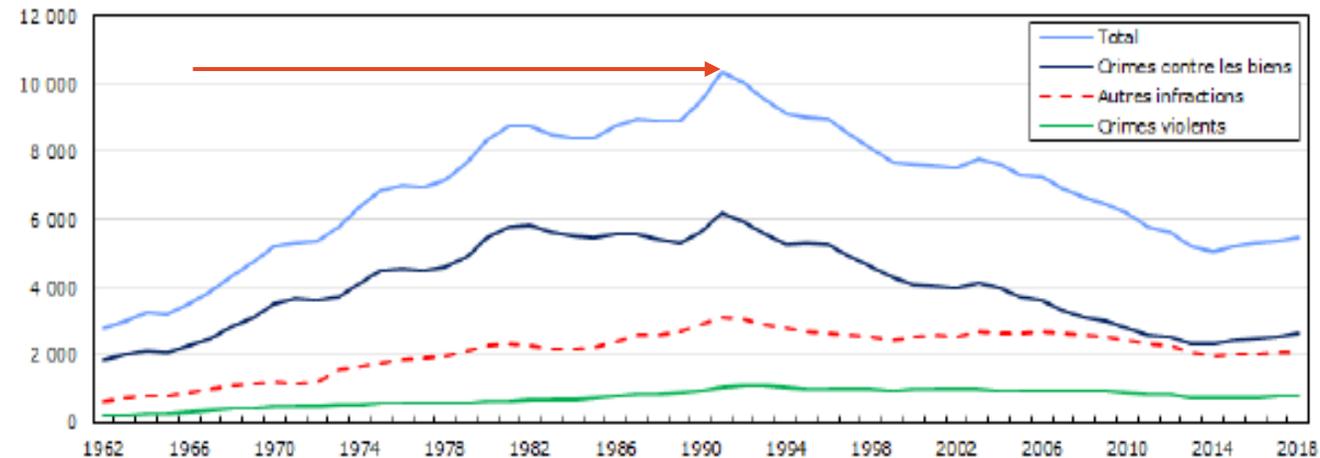
---

- Les hommes constituent 93% des personnes incarcérées au niveau fédéral et 85% dans les provinces–territoires (Malakieh, 2020);
- Les hommes âgés de 20 à 39 ans sont SURREPRÉSENTÉS, car ils comptent pour le deux tiers des incarcérés fédéraux (61%) et plus de la moitié des incarcérés provinciaux (58%) alors qu'ils représentent 17% des personnes adultes au Canada;
- Les femmes âgées de 20 à 39 ans, pour leur part, sont SOUS REPRÉSENTÉES, car elles ne représentent que 5% des incarcérées fédérales et 11% des incarcérées provinciales (elles comptent aussi pour 17% de la population adulte).

# LA CRIMINALITÉ AU QUÉBEC

- Au Québec, le taux global de la criminalité a connu une diminution de **32% au cours des dix dernières années** pour se situer à environ 3 000 par 100 000 habitants;
- Si l'on compare au point culminant atteint dans les années 1992-1993 où il atteignait environ 10 000 par 100 000 habitants : **c'est une baisse de 70%**

**Graphique 6**  
**Taux de crimes déclarés par la police, Canada, 1962 à 2018**  
taux pour 100 000 habitants



# LA CRIMINALITÉ AU QUÉBEC

L'indice de gravité des délits a également chuté de 32% au cours des dix dernières années

## 1.3 L'Indice de gravité de la criminalité est moins élevé qu'il y a dix ans

Tout comme le taux de criminalité au Québec, l'IGC<sup>8</sup> a diminué graduellement dans la première moitié de la décennie pour se stabiliser par la suite. Alors que l'IGC diminuait en moyenne de 6,6 % par année avant 2015, la variation annuelle moyenne de l'IGC était de -1,2 % par la suite. Depuis 2010, l'IGC a globalement diminué de 32,4 %, mais la diminution est de seulement 4,6 % depuis 2015 (graphique 3).

Graphique 3 Évolution de l'Indice de gravité de la criminalité, Québec, 2010 à 2019<sup>p</sup>

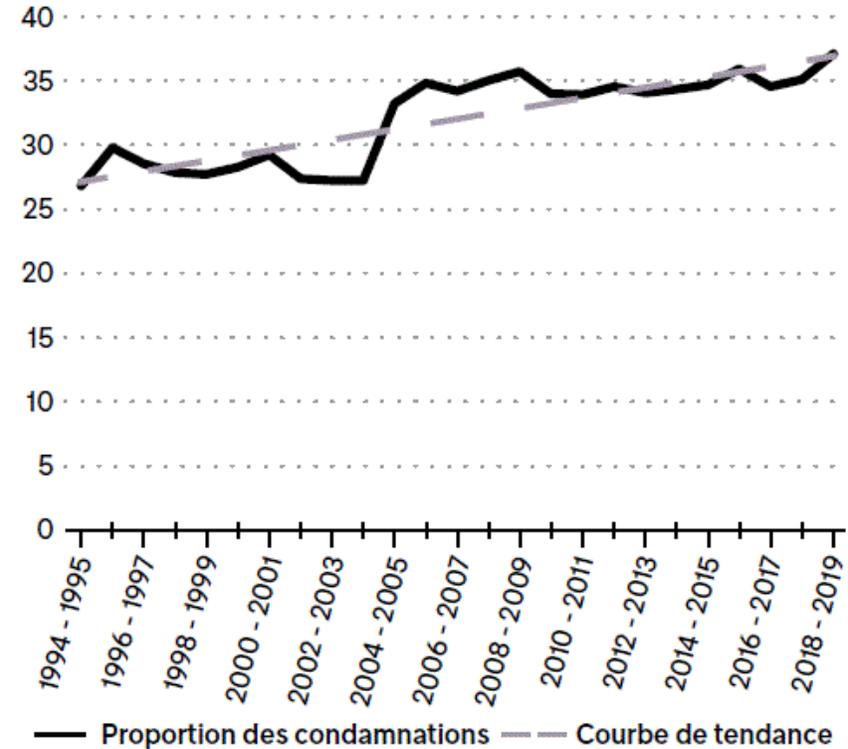


a : données actualisées p : données provisoires  
Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

FAIT ÉTONNANT,  
LE TAUX  
D'INCARCÉRATION  
AUGMENTE

Graphique 5

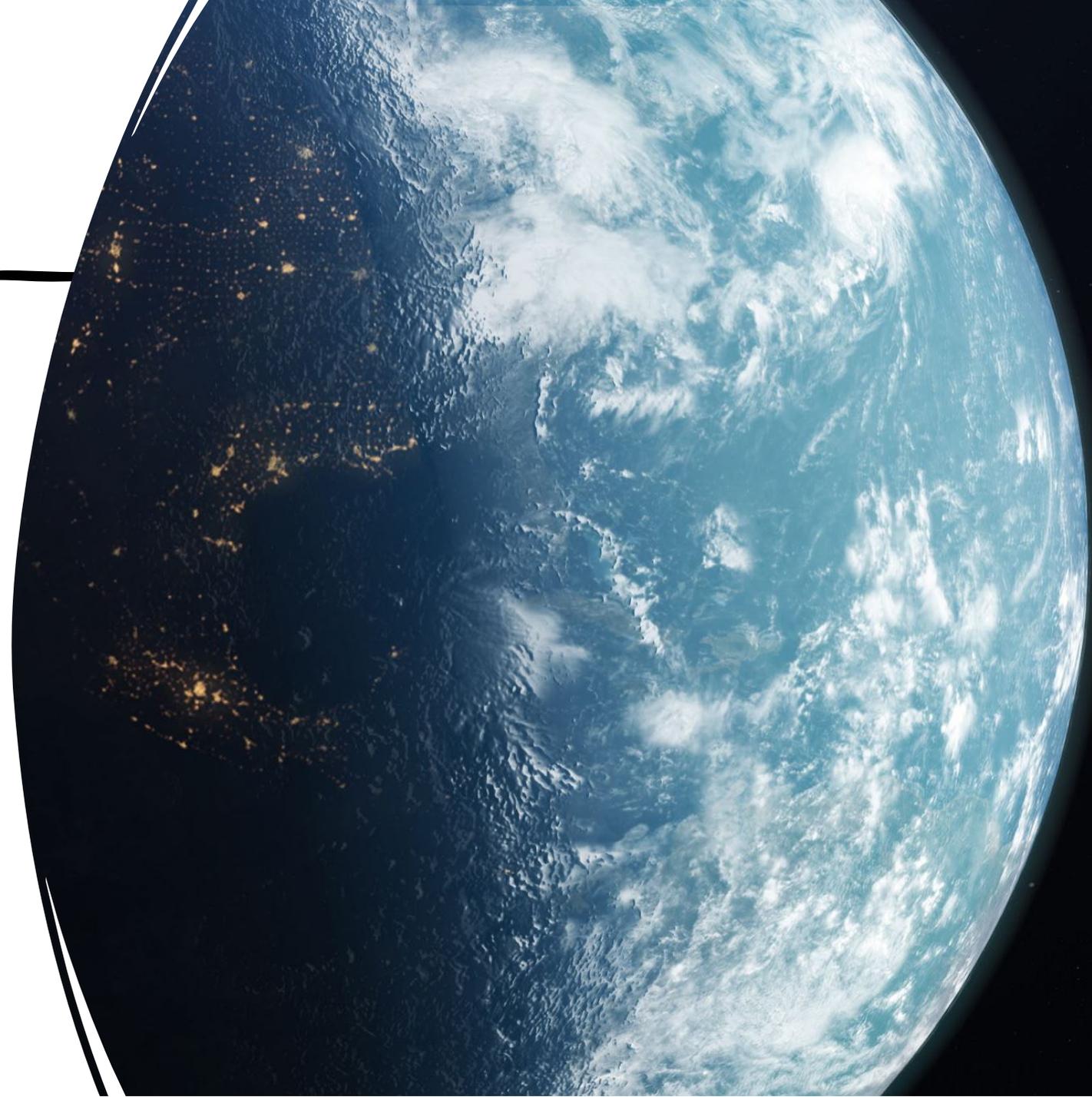
Proportion de condamnations en détention  
par rapport au total des condamnations, tous  
les âges et sexes, Québec, 1994-2019



SOURCE : Statistique Canada, [tableau 35-10-0030-01, Tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, causes avec condamnation selon le type de peine.](#)

---

COMMENT  
EXPLIQUER CET  
ÉTRANGE  
PHÉNOMÈNE?

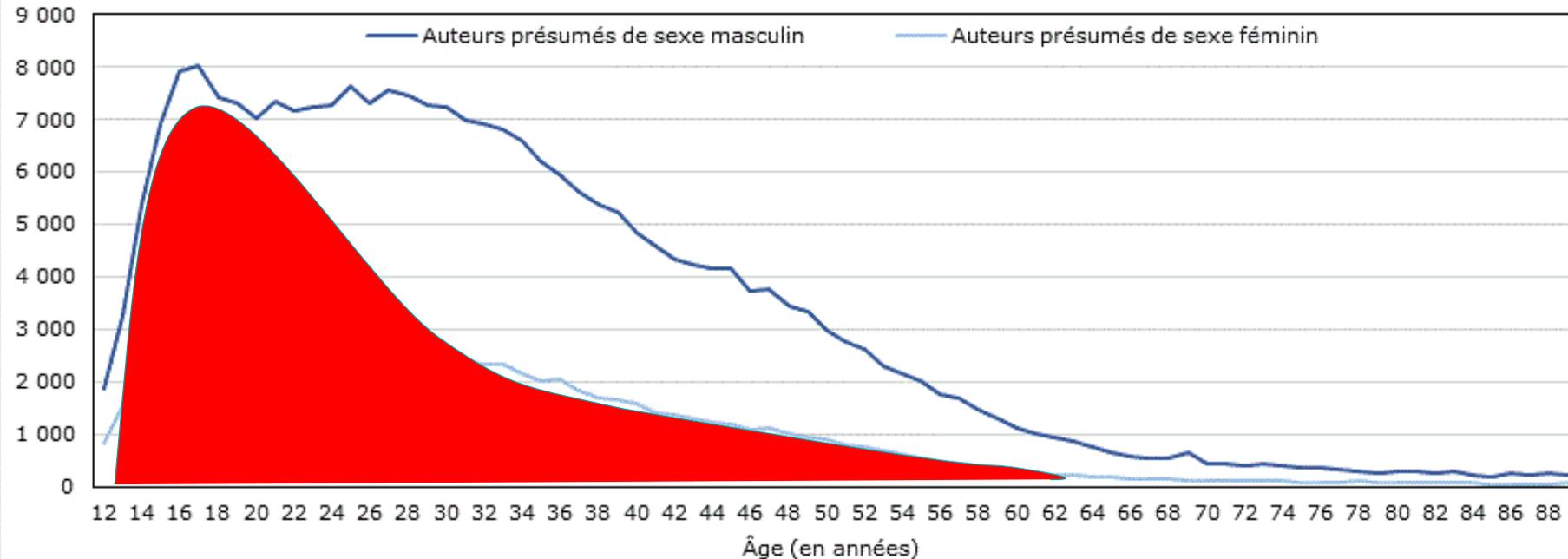


# 1- L'ÉLONGATION DE LA PÉRIODE ADOLESCENTAIRE

**Graphique 3**

**Taux de criminalité, selon le sexe et l'âge de l'auteur présumé, Canada, 2017**

taux pour 100 000 personnes



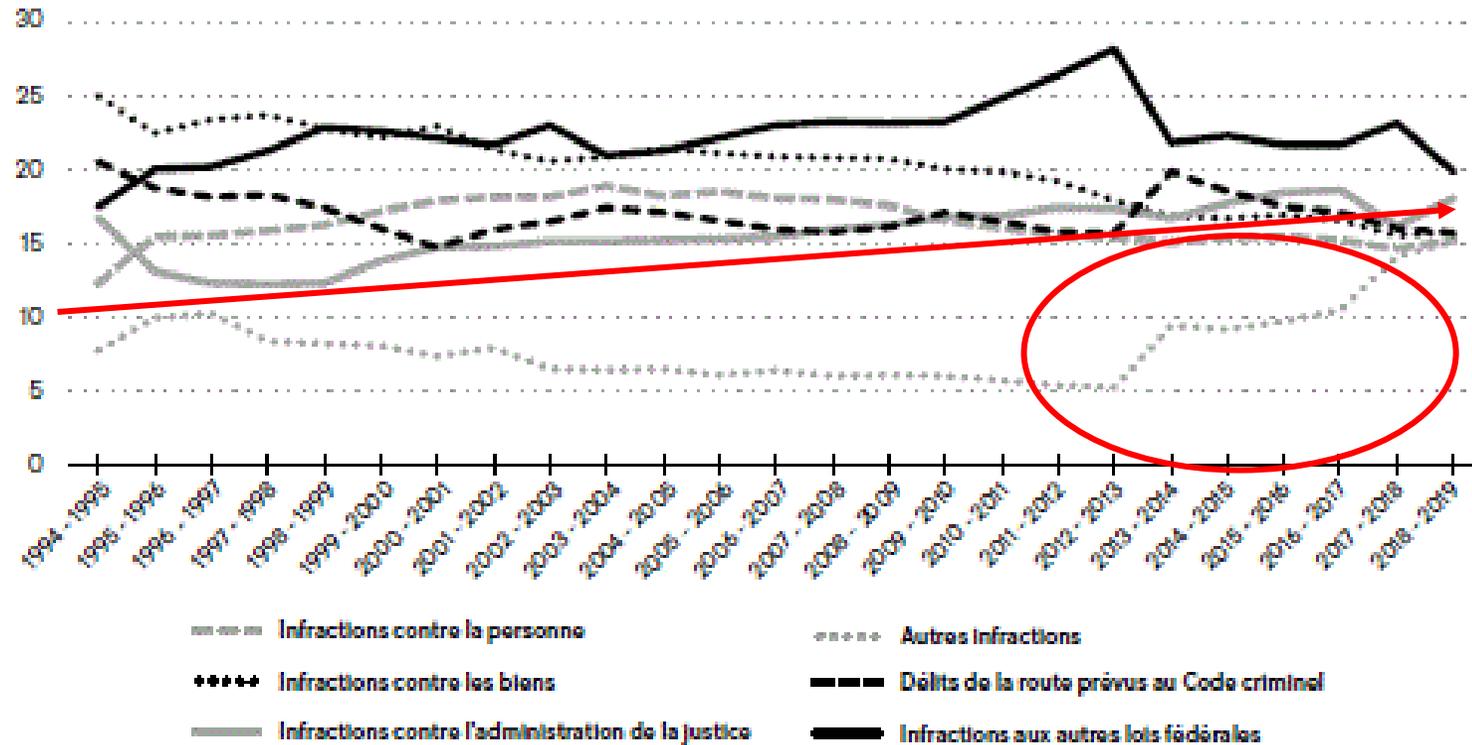
**Note :** Les taux sont calculés pour 100 000 personnes de 12 à 89 ans. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1<sup>er</sup> juillet fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada. Exclut les auteurs présumés dont le sexe ou l'âge était inconnu. Exclut les délits de la route prévus au *Code criminel*, les infractions relatives aux drogues et les infractions aux autres lois fédérales. Bien que la police puisse identifier des enfants de moins de 12 ans comme étant auteurs présumés dans les affaires criminelles, les enfants ne peuvent être inculpés d'une infraction en vertu du *Code criminel*.

**Source :** Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire.

## 2- LE « BACKDOOR SENTENCING » (TRAVIS ET FISHER, 2005) ET 3- LA PÉNALISATION DE LA MARGINALITÉ (WACQUANT, 1999)

Graphique 4

Causes avec condamnations des tribunaux judiciaires, selon le type d'infraction, Québec, 1994-2019

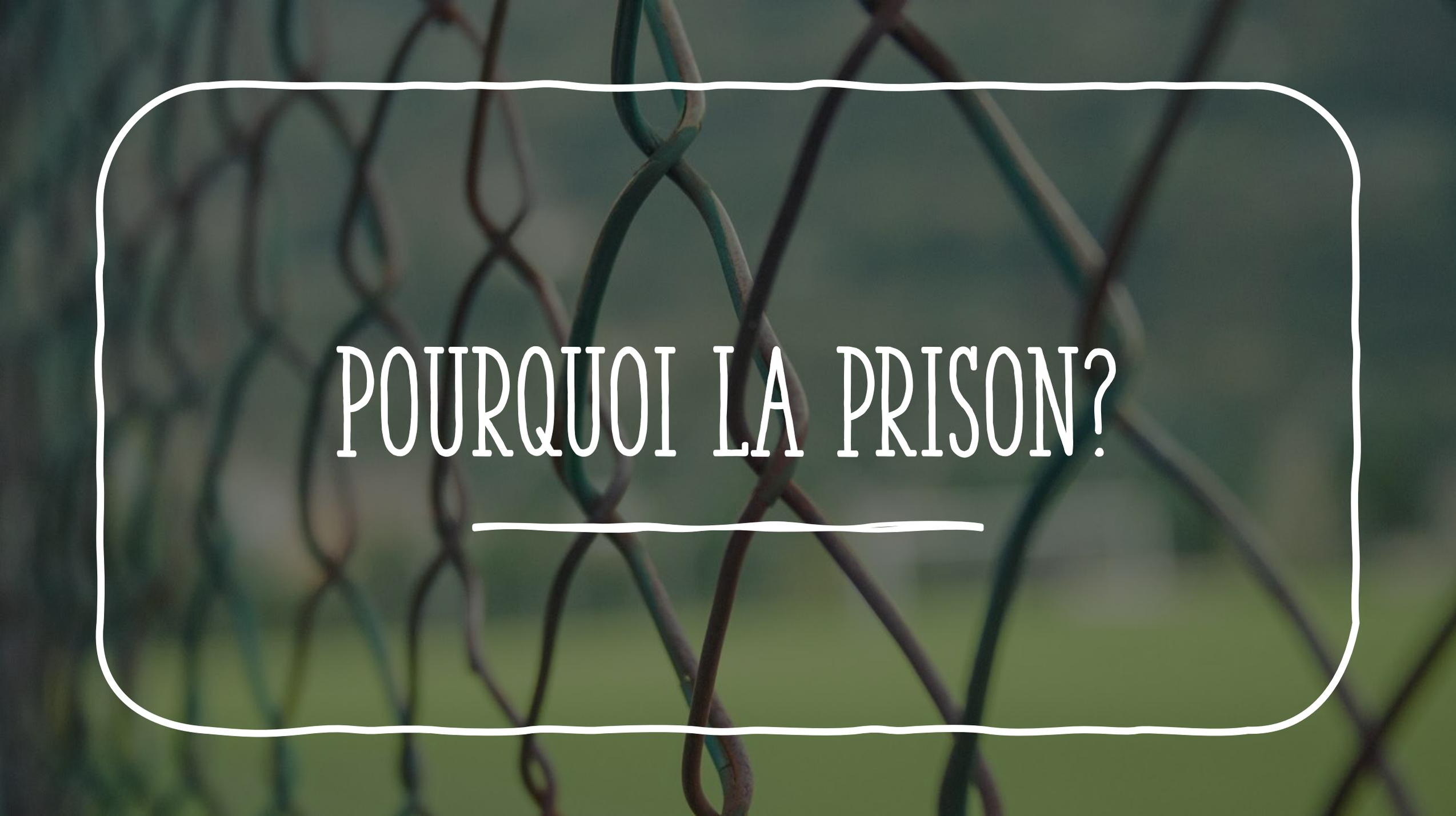


SOURCE : Statistique Canada, [tableau 35-10-0030-01, Tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, causes avec condamnation selon le type de peine.](#)

# 4- ET PAR LE TAUX DE REPRISE DES JEUNES ADULTES

Variables sociodémographiques	Nombre de dossiers retenus	Nouveau contact avec les SCQ (avec ou sans condamnation) <sup>12</sup>	Taux de récidive/reprise		
			Nouvelle condamnation	Nouvelle incarcération	Condamnation à une peine d'incarcération de 2 ans et plus
Ensemble des libérés	100 % (8 960)	60 % (5 415)	54 % (4 808)	42 % (3 755)	2 % (202)
Sexe					
Femmes	10 % (872)	59 % (518)	53 % (465)	39 % (338)	1 % (5)
Hommes	90 % (8 088)	61 % (4 897)	54 % (4 343)	42 % (3 417)	2 % (197)
Âge à l'admission					
18-24	19 % (1 720)	73 % (1 267)	65 % (1 125)	50 % (857)	3 % (51)
25-34	27 % (2 439)	64 % (1 561)	56 % (1 368)	44 % (1 071)	2 % (51)
35-44	26 % (2 358)	61 % (1 447)	55 % (1 270)	43 % (1 009)	2 % (46)
45 et +	27 % (2 443)	47 % (1 146)	42 % (1 025)	33 % (818)	2 % (54)
Origine					
Allochtone	94 % (8 436)	60 % (5 036)	53 % (4 455)	41 % (3 487)	2 % (192)
Autochtone <sup>13</sup>	6 % (524)	72 % (379)	67 % (353)	51 % (268)	2 % (10)

- Lalande, P., P. Dolmaire et R. Lévesque (2018). La récidive/reprise de la clientèle confiée aux Services correctionnels du Québec, cohortes 2010-2011. Québec : Direction générale adjointe aux programmes, au conseil et à l'administration, Direction générale des services correctionnels, ministère de la Sécurité publique du Québec, 112 p.



POURQUOI LA PRISON?

# PRINCIPES FONDAMENTAUX

---

On peut recourir à l'incarcération pour:

1- Punir (rétribution): « œil pour œil dent pour dent »;

2- Contenir (incapacitation): le fait d'être emprisonné « empêche » de faire des délits;

3- Décourager (dissuasion): ne pas vouloir y retourner;

4- Rétablir (réhabiliter): corriger les problèmes de la personne pour la rendre plus apte à fonctionner en société.

# DISSUASION

---

- Repose sur l'idée que les personnes qui commettent des délits font le calcul des gains et bénéfices et qu'elles vont éviter à tout prix de (re)commettre un délit qui est passible d'une incarcération. Intuitivement : ça semble logique, mais ça ne tient pas la route
- Si ça dissuadait les gens, on n'aurait pas de taux de réincarcération se situant entre 70% à 90% dans les trois années qui suivent la libération (selon les études);
- Si ça dissuadait les gens, les personnes **qui y seraient traumatisées** (victimisées et menacées) n'y retourneraient pas. Or, leur risque de récidive est plus élevé que les autres détenus (Piertrich et coll., 2021);
- Si ça dissuadait les gens, on verrait des taux de criminalité beaucoup moins élevés dans les pays qui recourent plus à l'incarcération que dans ceux qui y recourent moins. Or, il n'en est rien (ex. États-Unis).

# EN FAIT...

---

- Une étude récente, basée sur 116 études distinctes portant sur 4,5 millions de personnes détenues dans 15 pays différents montre que :

« La prison a un effet nul sur la récidive peu importe avec laquelle des sanctions communautaires on la compare. L'âge, le genre, le type délit, la durée de l'incarcération ou le type de mesure de la récidive utilisée n'ont aucun effet. Il ne semble pas y avoir un groupe de personnes contrevenantes qui soit plus sensible à l'effet dissuasif de la prison (Petrich et coll., 2021:1).

---

POURQUOI LA PRISON?

# PRINCIPES FONDAMENTAUX

---

On peut recourir à l'incarcération pour:

- 1- Punir (rétribution): « œil pour œil dent pour dent »;
- 2- Contenir (incapacitation): le fait d'être emprisonné « empêche » de faire des délits;
- 3- Décourager (dissuasion): ne pas vouloir y retourner;
- 4- Rétablir (réhabiliter): corriger les problèmes de la personne pour la rendre plus apte à fonctionner en société.



PERCEPTION DES EFFETS DE LA  
RÉHABILITATION SELON LE POINT  
DE VUE DES JEUNES ADULTES

# LE SOUS ÉCHANTILLON À L'ÉTUDE

---

- 38 jeunes adultes ayant fait l'expérience de l'incarcération provinciale (17 hommes, 10 femmes, 1 personne non binaire, moyenne 28 ans) – certain.es ont aussi été incarcéré.es au Fédéral;
- Principale source de revenu est l'aide sociale (13,34%); un emploi à temps plein (10,26%) et les autres dépendent de l'aide familiale, de prêts et bourses, ou de la quête (18,30%);
- Les types de délits commis varient : 6 ont été incarcérés pour un délit à caractère sexuel (16%); 49 pour des délits acquisitifs (100%); 34 pour des délits contre la personne (89%); 37 pour des délits liés au drogues (97%); 10 pour conduite avec les capacités affaiblies (26%); 2 pour gangstérisme (5%) et 18 pour manquement à une condition (47%)\*;
- Ces jeunes adultes ont été incarcéré.es entre quelques jours et 183 mois, pour une moyenne de 28 mois;
- Ils ont été détenu.es entre une et 13 fois, pour une moyenne de 2,11 fois.

\*:dépasse 100% car les jeunes adultes peuvent avoir commis plusieurs délits en même temps qui ont conduit à leur incarcération



THÈME UN: L'ACCESSIBILITÉ DES INTERVENTIONS

# ACCESSIBILITÉ SELON LA CLASSIFICATION

---

*« Au centre de détention [nom], tu as comme 3 blocs. Tu as le C, tu as le D, puis tu as le E. **Le C, c'est pour ceux qui vont à l'école, ceux qui travaillent...** Le D, c'est le médium. **Puis le E, c'est le monde tannant.** Dans le D, tu n'as pas accès à rien. Tu ne peux pas faire de programmes. Tu ne peux pas aller à l'école, tu ne peux pas travailler, tu peux juste faire ton temps. Dans le E, aussi tu n'as pas droit de rien faire. Tu as une heure d'accès au gymnase trois fois par jour. Sinon tu es dans ta wing, tu as deux heures et demie de sortie de cours, une heure le matin et une heure et demie, l'après-midi. » (Fabrice, 22 ans)*

# ACCESSIBILITÉ ET TRANSFERTS

---

*« C'est dommage parce que j'ai fait huit mois, mais j'ai été transféré souvent, parce que justement, les surpops. Puis là, ils t'envoient là, pis là. Alors F\*ck you, quand je vais sortir à mon 2/3, mais je vais recontinuer à vendre de la drogue! »*

*(Félix, 25 ans).*

# ACCESSIBILITÉ ET URGENCE DE LA SITUATION

---

« Tsé, c'est rendu que pour parler à quelqu'un, **il faut que tu sois suicidaire**. Ils vont te poser les questions suivantes : 'Es-tu suicidaire'? Non. 'As-tu des idées noires?' Non. 'Ah ben si tu n'as pas d'idées noires, tu es correct. Retourne en cellule'. **Puis si tu dis que tu es suicidaire, ils t'envoient dans le capitonné. Faque tu as pas plus d'aide, tu n'as pas plus de soutien, mais dans une cellule capitonnée. À poils. Filmé 24 sur 24. Puis ils nous disent on veut prioriser la réinsertion sociale. Regarde... F\*ck off!** » (Benoît, 21 ans)

# ACCESSIBILITÉ DE L'AGENT PIVOT

---

« *Il faut toujours que ça aille mal pour qu'il te rencontre plus vite. Tsé un moment donné, j'aimerais ça qu'il me rencontre quand ça va bien aussi. Pas juste quand ça va mal et qu'il vienne me dire 'Ah tu es dans le trou là? Tu veux te faire gazer?' Tu vas devenir violent avec les agents? Moi je suis comme 'Eille, y a pas juste moi! Viens me voir quand ça va bien, tu vas peut-être comprendre?'* » (Raymond, 32 ans).



THÈME DEUX: L'INSTRUMENTALISATION DES INTERVENTIONS

# INSTRUMENTALISATION CONTRE RÉMUNÉRATION

---

*« Tsé moi, j'essayais de prendre ça au sérieux. Tsé tu en as beaucoup de gars, qu'aux autres en cellule, ils parlent juste de leur prochain coup pis tout. Tsé y s'en foutent, eux autres là. Faque, ils vont aller là... Tant qu'à être en dedans pis d'avoir rien à faire, ils y vont pour le 5 piastres. Tu ne peux pas nécessairement t'ouvrir autant que tu voudrais. Tsé tu vas te faire rire de toi ou te faire écœurer. Ils y vont juste pour déconner » (Adrien, 31 ans).*

# INSTRUMENTALISATION CONTRE DES AVANTAGES JUDICIAIRES OU PÉNAUX

---

« *Ils te disent [intervenants carcéraux] ‘il faut que tu travailles, puis ceci, puis cela. Il faut que tu fasses tous ces trucs-là parce que c’est dans ton plan d’action’. Tu comprends? Pour sortir aux deux tiers* » (Raymond, 32 ans).

« *Le monde utilise ces programmes-là pour des cartes à se mettre dans leur poche pour s’ils ont à passer en cour. Tsé le gars est en attente de procès pour une claque sur la gueule, ben il fait 3-4 programmes de violence, puis il a déjà fait quatre mois. Quatre mois qui comptent pour six. Il fait des programmes en plus, bon ben il met les cartes de son bord pour sortir* » (Francis, 23 ans)

# INSTRUMENTALISATION POUR PASSER LE TEMPS ET POUR PASSER MOINS DE TEMPS EN PRISON

---

« C'était plus un **passé-temps** pour moi » (Charles, 32 ans);

« Moi, j'aimais ça pis c'était surtout pour **me faire sortir du secteur. Parce que la matière pour être ben honnête avec toi, je ne m'en rappelle pas trop de la matière que j'ai vue en prison** » (Francis, 23 ans).

« La prison ça devient dull en est\*. **Parce que si je fais toutes les thérapies que j'ai faites pour le nombre de fois que je serais en prison, d'après moi je ne serais même pas encore sorti aujourd'hui** » (Raphaël, 26 ans).



THÈME TROIS: AVOIR BESOIN OU PAS DES INTERVENTIONS

# NE PAS EN AVOIR BESOIN PARCE QU'ON S'HABITUE À LA PRISON

---

« Plus tu commets des délits, plus tu te sens chaud [se sentir dangereux et courageux]. C'est drôle à dire, triste à dire en même temps. **Vous pouvez aimer être malheureux, vous comprenez? Vous pouvez vous rendre addict à trouver cette vie normale.** Parce que le système **qui vous fait ressortir, vous le voyez normal.** Il y a beaucoup de gens qui sont en prison, et que je connais personnellement, **ils vivent mieux en prison qu'à l'extérieur vous comprenez? Donc, je pense que j'ai commencé à y prendre goût, j'ai commencé à trouver ça normal. De rentrer de prison, de sortir, puis de ré-entrer en prison. Je ne peux pas compter les fois où je suis entré en prison. Dans un an, je peux être rentré au moins 5-6-7 fois en prison...** » (Émile, 24 ans).

# PARCE QU'ON S'Y SENT CHEZ SOI OU QU'ON 'S'AMUSE' AVEC LES AUTRES DÉTENUS

---

« Je suis rentré in and out jusqu'en 2014 (de 21 à 28 ans). [Intervieweur : quand tu dis in and out, tu parles du centre de détention -nom?]. Oui, c'est **ma prison. Puis j'ai grandi pas loin en plus** (Léonard, 32 ans)

« C'était l'enfer la prison, **mais il y a eu des moments aussi où j'ai eu du fun.** Quand on sort 20 litres de broue [alcool artisanal créé en prison] puis qu'on se saoule la gueule ben raide, cr\* de ta\*, c'était le fun! Tsé c'est l'fun, mais tu ne peux pas parler de ça tsé... Tsé tu ne peux pas » (Francis, 23 ans).

# FAIRE DES INTERVENTIONS, MAIS MAINTENIR SES ACTIVITÉS ILLÉGALES

---

*« J'ai continué à faire des programmes pareil pour moi personnellement. Même si j'étais impliqué dans les affaires [de paris illégaux et de production d'alcool], tsé je les faisais pareil. **Je me disais, la journée où je vais sortir, je vais l'appliquer** » (Charles, 32 ans)*

# EN TIRER PROFIT, UNE EXPÉRIENCE GENRÉE?

---

« *Tsé j'ai gardé toutes mes notes, mes cartables... Tsé, il y avait beaucoup de choses que je savais déjà, mais en même temps, je pense que ce qui était le plus aidant, c'était d'avoir le point de vue des autres [...]. On a toutes des parcours différents, autant qu'il y avait de femmes* » (Aline, 34 ans).

« *Elle m'a beaucoup aidée [son agente de programme] dans mes relations, mes relations d'amour. Puis elle me donnait autant des solutions, quoi faire ou comment réagir puis... ce n'était pas... Tsé elle ne me jugeait pas non plus, mais juste elle essayait de m'améliorer c'est tout. Pis elle faisait ça avec toutes les femmes* » (Claudine, 24 ans).

# CHEZ LES HOMMES...

---

« Les délits sont abordés, puis la consommation, puis la violence. Mais tsé c'est dur, parce qu'en prison, tout le monde ont leur image. Puis tsé, parler des affaires qu'ils ont faites devant le monde, ce n'est pas trop leur style. **C'est dur de parler de son vécu, de la misère.** C'est dur parce qu'ils font confiance à personne et ils ne laisseront pas l'autre personne se faire un jugement dans sa tête. [...] Si c'était des rencontres individuelles, ce serait plus facile de parler de la drogue, **de la violence que tu as vécue quand tu étais jeune ou tu as eu des abus tsé.** Rendus à ce point-là, le monde se ferme...» (Charles, 32 ans).

# DES GAINS LIMITÉS...

---

« *Ben inconsciemment, il y a de la matière qui rentre dans la tête pareil. C'est bon les programmes, car ça oxygène les cerveaux des détenus. Tsé ça les fait sortir de leur secteur. Cr\* j'en ai vu qui allaient au programme « père en prison », mais qui n'avaient pas d'enfant. Ça les faisait sortir, pis au pire des pires, ça leur faisait apprendre des compétences pour plus tard* » (Francis, 23 ans)

« *L'humilité. Ca m'a appris beaucoup d'humilité. Euh, savoir aider son prochain. C'est ça dans l'fond* » (Émile, 24 ans).



THÈME QUATRE: QU'EST-CE QUI A ÉTÉ LE PLUS UTILE?

# L'ÉCOLE

---

*« Mais j'ai fait mon école en dedans. Je faisais mon cahier et j'étais toute seule. Je voyais le prof une fois par semaine. Puis finalement, j'ai réussi au final »*  
(Claudine, 24 ans).

*« J'ai fait des programmes de construction. J'ai fait un cours en produit chimique. J'ai fait un cours en hauteur. J'ai fini mon école là-bas. J'ai fait mon secondaire cinq. Je suis rentré, j'étais en secondaire deux. Je ne me suis pas pogné le derrière, je ne suis pas un gars comme ça, je suis un fonceur »*  
(Raymond, 32 ans).

# LA FORMATION

---

*« Je suis ressorti de là avec un diplôme de buanderie. Comme quoi, j'avais fait tant d'heures de buanderie, puis **c'est un diplôme qui vient de l'école. Faque tsé, il n'est pas marqué prison.** Donc je peux donner mon nom dans une buanderie. Tsé j'ai déjà fait tant d'heures en buanderie. Faque je peux le marquer sur mon CV. Faque tsé, à place d'avoir un trou de 15 mois, ben tsé j'aurai un trou de 6 mois dans mon CV » (Hélène, 27 ans).*



THÈME CINQ: LES BESOINS NON RÉPONDUS...

# LES RÉPONDANTS PARLENT SURTOUT DE L'ABSENCE DE SOUTIEN À LA SORTIE (PLUTÔT QU'EN PRISON)

---

« *Ils devraient nous aider à trouver une place pour rester avant de sortir. Tsé avoir une place pour rester, c'est la base. Tsé peut-être avoir un chèque [aide sociale] qui t'attend. Commencer à préparer la sortie avant de sortir? **Tsé quand tu sors avec tes sacs bruns là, oublie ça. C'est la dérape à coup sûr** » (Tristan, 23 ans).*

« *On s'entend qu'il n'y a personne qui apprend sa leçon en allant en prison. Personne ne ressort de là en se disant 'ah ben, je me sens donc bien mieux, pis je vais donc ben pas refaire de niaiseries'. **Non! Tu ressorts de là en ta\*, tu as tout perdu. Tu te retrouves une fois plus dans la rue, puis that's it!** Tsé le peu que tu as essayé de rusher ta vie à construire, ben c'est démoli pendant que tu t'es fait enfermée dans une cage. Ça n'aide personne!* » (Anaïs, 25 ans).



ENCORE LA 'FAUTE'  
DES INTERVENANTES?  
PAS VRAIMENT...

---

---

POURQUOI LA PRISON?  
(RETOUR À LA CASE DEPART)

# PRINCIPES FONDAMENTAUX

---

On peut recourir à l'incarcération pour:

- 1- Punir (rétribution): « œil pour œil dent pour dent »;
- 2- Contenir (incapacitation): le fait d'être emprisonné « empêche » de faire des délits;
- 3- Décourager (dissuasion): ne pas vouloir y retourner;
- 4- Rétablir (réhabiliter): corriger les problèmes de la personne pour la rendre plus apte à fonctionner en société.

# RÉHABILITATION : L'APPROCHE COGNITIVE-COMPORTEMENTALE GUIDÉE PAR LE RBR

---

- Certaines évaluations ont montré que ce modèle d'intervention pouvait réduire de 20% à 30% le risque de récidive des personnes détenues (Andrews et Dowden, 2006 ; Landenberger et Lipsey, 2005 ; Pearson, Lipton, Cleland et Yee, 2002);
- **Risques différents (le premier R)** : les jeunes qui sont à haut risque de récidive doivent avoir les interventions les plus soutenues (dosage, intensité) et ceux qui présentent un très faible risque, à la limite, ne devraient pas recevoir d'intervention;
- **Les Besoins**, eux, correspondent aux facteurs qui ont été identifiés comme étant en lien direct avec la récidive (attitude antisociale et comportements antisociaux, pairs antisociaux, troubles de dépendance, difficultés familiales ou éducatives-employabilité; loisirs (im)productifs) et, finalement;
- **le dernier R** renvoie à la **Réceptivité**, soit la façon dont la personne est disposée à être traitée et comment elle apprend en cours de traitement.

# OR, C'EST AUSSI REMIS EN DOUTE...

---

- Les études qui « montrent » des effets qui reposent sur des modèles mathématiques déficients (Prins et Reich, 2021);
- 73% des études qui montrent aussi que les outils actuariels du risque (LSC/MI) sont en mesure de bien contraster les personnes à haut risque et celles à bas risque (la base du modèle RBR) ont été réalisées par des chercheurs-collaborateurs-créateurs de cet outil;
- Les études non-partisanes montrent que l'outil distingue très mal les deux groupes (Prins et Reich, 2021);
- Les études non-partisanes montrent également que les interventions de RBR offertes **en prison** ne fonctionnent pas. Les 9 443 participants traités avec cette approche ont des taux de récidive comparables à ceux du groupe contrôle (non traités) (Beaudry et coll., 2021).

# ON OBSERVE AUSSI QU'ELLE FONCTIONNE TRÈS PEU AVEC LES ADOLESCENTS

---

- Une première ‘méta-review’ réalisée à partir de 58 méta-analyses (3000 études différentes) a montré que les adolescents qui sont traités avec une approche cognitive comportementale ont des taux de récurrence **plus élevés** que les adolescents du groupe contrôle (Kim, Merlo et Benekos, 2013:p 182);
- Une seconde ‘méta-review’ réalisée à partir de 56 méta-analyses a montré, pour sa part, que l’approche peut réduire de **20%** la récurrence des jeunes traités comparativement au **groupe contrôle qui ne reçoit pas d’intervention** (Pappas et Dent, 2021),
- **Bref, même en y mettant tout son cœur... on a peu de chance de faire dévier les jeunes de leur trajectoire criminelle avec cette approche.**

# MAIS POURQUOI NE REMET-ON PAS EN QUESTION L'APPROCHE ?

PARCE QU'ON ATTRIBUE SES « ÉCHECS » À :

---

Une faible motivation au changement, à un manque de collaboration (de la part du détenu), la présence de colère ou d'impulsivité (Garrett, 1985; Mulvey, Arthur et Repucci, 1993);

Une mauvaise évaluation de la réceptivité (Koehler, Losel, Akoensi et Humpreys, 2013);

Une mauvaise utilisation des outils de mesure de risque (Luong et Wormith, 2011);

Une mauvaise adéquation entre la mesure du risque et les cibles de l'intervention (Bonta, Rugge, Scott, Bourgon et Yessine, 2008; Flores, Travis et Latessa, 2004; Manchak et Cullen, 2015);

Une formation inadéquate des intervenants au modèle (Thompson et McGrath, 2012; Manchak et Cullen, 2015);

Une implantation inadéquate de l'approche (Gendreau, Goggin et Smith, 1999; Manchak et Cullen, 2015; Andrews et Bonta, 2010).

BREF... CE N'EST  
JAMAIS LA « FAUTE »  
DE L'APPROCHE





# MALGRÉ TOUT... ENVIRON 30% DES JEUNES NE RÉCIDIVENT PAS.

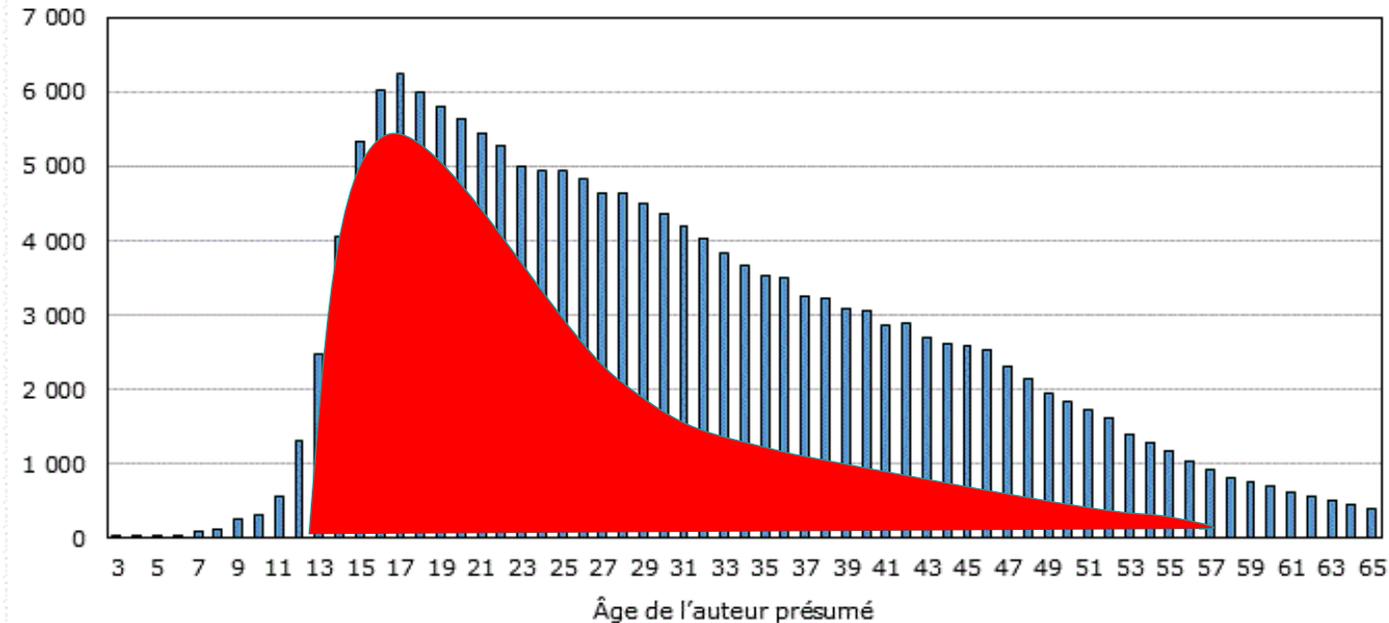
---

- L'étude du désistement du crime s'intéresse justement à ces jeunes qui parviennent à renoncer à leur « carrière criminelle ».

# 1- L'EXPLICATION BIOPSYCHOLOGIQUE (BOISVERT, 2021)

**Graphique 3**  
**Taux d'auteurs présumés de crimes, selon l'âge de l'auteur présumé, 2014**

taux pour  
100 000 personnes



**Note :** Les taux représentent toutes les infractions au *Code criminel* (sauf les délits de la route). Les taux sont calculés pour 100 000 personnes à chaque âge. Les chiffres de population sont fondés sur des estimations au 1<sup>er</sup> juillet fournies par la Division de la démographie de Statistique Canada. Les auteurs présumés âgés de moins de 12 ans ne peuvent être inculpés d'une infraction en vertu du *Code criminel*.

**Source :** Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire, 2014.

## 2- LES EXPLICATIONS STRUCTURELLES

---

C'est aussi pendant le passage à la vie adulte que l'on peut voir les « effets positifs » de l'environnement sur la personne contrevenante.

On sait que:

- s'investir dans une relation amoureuse (Sampson & Laub, 1993);
  - obtenir un emploi jugé satisfaisant (Oswarld, 2020);
  - former une famille (Michalsen, 2011), ou;
  - créer de nouvelles amitiés (Warr, 1998);
- ...Peut favoriser le désistement du crime.

# 3- LES EXPLICATIONS IDENTITAIRES

---

- Rôle central dans ce processus (F.-Dufour, 2015; F.-Dufour, Aucoin, Marcotte et Fortin, 2021; LeBel, Burnett, Maruna, & Bushway, 2019; Maruna, 2020; Na & Paternoster, 2019; Stone et collaboratrices, 2018);
- Il faut aussi que des changements soient observables sur le plan du comportement de la personne (c.-à-d. cesser de commettre des délits) ainsi que sur le plan relationnel. De façon générale, on avance que le changement comportemental (désistement primaire) *précède* le changement identitaire (désistement secondaire) qui, à son tour, entraîne un changement dans les relations entre la personne et la communauté (désistement tertiaire);
- Le changement identitaire peut précéder l'arrêt des comportements criminels et la (ré)intégration sociocommunautaire peut aussi précéder les deux phases dites « préliminaires » de ce processus (F-Dufour et Brassard, 2014; F-Dufour et autres, 2021; Villeneuve, F-Dufour et Farrall, 2019; Ugelvick, 2021).

QUE PEUT-ON FAIRE POUR FAVORISER LE DÉSISTEMENT?

The background features a repeating pattern of black, rounded rectangular shapes that resemble stylized cells or architectural panels. These shapes are set against a light tan or beige background with a fine, grid-like texture. The overall composition is abstract and modern.

UNE APPROCHE SENSIBLE  
AU TRAUMA

# ACE'S STUDIES (ADVERSE CHILDHOOD EXPÉRIENCES)

= PLUS DE 2000 ÉTUDES DEPUIS 1998 DANS TOUS LES PAYS

---

- 1-abus émotionnel;
- 2-négligence émotionnelle;
- 3-négligence physique;
- 4-abus physique;
- 5-abus sexuel;
- 6-violence familiale;
- 7-alcoolisme familial;
- 8-séparation/divorce des parents;
- 9-incarcération d'un membre de la famille
- 10-placement hors de la famille d'origine

# CE QUI ARRIVE QUAND LE SCORE EST 5 OU PLUS (COVINGTON, 2022)

---

- 3.70 fois plus de chance de vivre de l'anxiété;
- 4.40 fois plus de chance de vivre une dépression;
- 5.62 fois plus de chance de faire l'usage de drogues;
- 5.84 fois plus de chance de développer une dépendance à l'alcool;
- 7.15 fois plus de chance de vivre une victimisation violente à l'âge adulte;
- 10.22 fois plus de chance d'avoir un trouble de dépendance aux drogues;
- 30.51 fois plus de chance de commettre une tentative de suicide

# CE QUI ARRIVE QUAND ON EN A 7 OU PLUS

---

- 980% plus de chance d'avoir un trouble de santé mentale...



# UNE ÉTUDE RÉCENTE RÉALISÉE AU CANADA (BROWN ET AL., 2021)

---

- Montre qu'une proportion assez semblable de filles (70%) et de garçons (60%) judiciairisés présentent des symptômes associés au trouble de trauma complexe;
- ICD-11: (a) avoir vécu des événements traumatiques; (b) éviter systématiquement les situations qui pourraient potentiellement réactiver les symptômes du trauma; (c) hypersensibilité ou hyperception d'un danger; (d) dysrégulation émotionnelle; (e) perception de soi négative et (f) difficultés relationnelles

# ACE'S ET LES PERSONNES CONTREVENANTES

## (WANAMAKER ET COLL, 2022)

---

Type de victimisation	Filles/femmes (74 608)/population	Garçons/hommes (230 581)/population
Abus physique	44%(22%)	34%(22%)
Abus sexuel	35%(18%)	13%(7%)
Abus émotionnel	45%	29%
Négligence	35%(16%)	27%(16%)
Violence familiale	48% (19%)	41% (19%)

# IMPACTS DES TRAUMAS VÉCUS DANS L'ENFANCE SUR LE CERVEAU

## (NESI ET AL. 2020)

---

Impactent l'hippocampe – qui est impliquée dans la mémoire et la régulation des émotions

Impactent le lobe préfrontal – largement responsable dans la gestion des émotions, les communications interpersonnelles et le raisonnement moral

-ainsi que des fonctions exécutives qui sont responsables des comportements orientés vers le futur ou vers des objectifs spécifiques

-Lorsque les fonctions exécutives sont touchées, les personnes expérimentent de la difficulté à contrôler leurs impulsions, elles sont peu sensibles aux **renforcements positifs et négatifs** et perdent l'habileté de planifier et de formuler des projets qui répondent aux demandes sociales.

# =MENTALITÉ DE ZONE DE GUERRE (GARBARINO, 2015)

---

Pour les hommes qui souscrivent à une vision hégémonique de la masculinité (stoïcisme et force) et qui ont été victimisés dans l'enfance = comportement agressif (Ellis et coll., 2017)

Ils refusent toute forme d'aide (Gueta et al, 2021)

Ils ont tendance à se replier sur eux (self-centredness): ils deviennent incapables d'être sensibles à la réalité des autres;

Les délits qu'ils commettent peuvent aussi créer de nouveaux traumatismes

Et l'expérience de la prison peut les victimiser davantage (et l'on sait que ça augmente le risque de récidive)

= roue qui tourne sans fin...

# LES APPROCHES SENSIBLES AUX TRAUMAS

---

- Voient le continuum victime/contrevenant;
- N'excusent pas le comportement, mais tiennent compte des facteurs 'aggravants' dans leur analyse;
- Ne visent pas à 'corriger' les déficits, ni même à réduire les symptômes associés au(x) trauma(s)
- Mais plutôt à permettre aux personnes contrevenantes d'avoir 'une vie saine'

# LE MODÈLE DES VIES SAINES (WARD ET STEWART, 2003)

---

- Repose sur l'idée que tous les humains désirent les mêmes choses:
  - la vie (être en santé physique et mentale);
  - la connaissance; l'excellence dans le jeu et au travail (réalisation de son potentiel);
  - l'agentivité (autonomie et autodirection);
  - la paix intérieure;
  - être en relation (incluant l'intimité, l'amitié, les relations amoureuses ou familiales);
  - être en communauté;
  - avoir une spiritualité (sens à sa vie);
  - avoir du plaisir;
  - et être créatif

# LA CRIMINALITÉ

---

- Est vue comme un moyen direct (voler pour avoir une autonomie financière) ou indirecte (consommer des substances pour avoir la paix d'esprit) de se procurer les 'biens primaires'
- Le but de l'intervention est de permettre à la personne d'avoir un 'plan de bonne vie' et de trouver les moyens adaptés (non criminalisés) de s'y rendre;
- Ne traite pas le 'déficit' de l'individu; mais bien L'ENSEMBLE des éléments de contexte (incluant la discrimination, la pauvreté, le racisme, l'exclusion sociale et la stigmatisation) qui entravent l'accès à une vie saine

# L'INTERVENTION

---

- Vise à sortir de prison avec autre chose qu' **un sac brun**; à parvenir à parler **des abus et des traumas**, pour se confier sans risquer **d'être ridiculisé**; à trouver une vie qui n'est pas **'normale ou meilleure'** à l'intérieur des murs; pour trouver des sources de plaisir **qui ne sont pas ceux liés aux activités illicites ou à la consommation en prison...**
- Ces mots vous les avez déjà vus: ce sont ceux des jeunes adultes que nous avons interviewés...
- On a vu aussi que lorsque l'on offre l'opportunité d'apprendre (école, formation, arts), ils parviennent à parler d'eux positivement (**je ne me suis pas pogné le derrière, je suis un fonceur; j'ai fait tous mes cahiers et j'ai réussi au final...**)

# LES INTERVENTIONS

---

- Visent à rétablir **le capital de rétablissement** des individus, soit l'ensemble des ressources financières, matérielles, émotionnelles et comportementales qu'ils peuvent mettre à profit pour initier et soutenir leur processus de désistement du crime;
- Elles visent justement à aider la personne à se construire une nouvelle identité par le biais de la formation, de l'éducation, d'activités créatives, récréatives, sportives **et** thérapeutiques;
- Bref, on travaille avec la personne dans son intégralité plutôt que de travailler sur ses « déficits ».

# HEUREUSEMENT, CERTAIN(E)S RÉPONDANT(E)S ONT EU DES EXPÉRIENCES POSITIVES AVEC UN(E) INTERVENANT(E)

---

- On décrit des interventions qui sont authentiques « **une femme merveilleuse, vraiment. Qui cherche à aider le monde, tsé.** » (Ariane, 28 ans).
- Mais les propos demeurent vagues: « **L'intervenante était super [...] Tu voyais qu'elle voulait aider les gars pis tout.** » (Raymond, 32 ans).
- Les propos **sont plus clairs** lorsqu'une approche qui est plus proche du modèle de vies saines: (Jasmine, 17 ans) « C'est une rencontre avec un intervenant que tu as attiré, en individuel. On parle vraiment de ce qui se passe. Exemple, des comportements que tu as, qui sont pas corrects, qu'ils veulent que tu améiores. **Ils vont pas tout le temps chercher les côtés négatifs. Ils vont plus chercher le point positif dans ce que tu as fait. Ils vont essayer de creuser pis de trouver un bon côté des choses, malgré ce que tu as fait.** Ils sont pas tout le temps là : « Bon, t'as fait ça et c'est pas correct. » **Ils vont chercher comme : « T'aurais pu faire ça pis... »**  
Interviewer: Pis comment tu trouves ça cette approche-là? (Jasmine, 17 ans) « Moi, j'aime mieux ça, pour vrai. Tu te sens moins tapée sur les doigts ».
- Malheureusement, ils sont assez rares dans notre échantillon...On peut penser qu'en dépit dans la bienveillance des intervenant(es), les personnes incarcérées n'arrivent pas à saisir les impacts des interventions dans leur trajectoire délictuelle?

# C'EST CE QUI LAISSE PENSER QUE LE RBR RATE LA CIBLE

---

- Lorsque l'on « traite » un « déficit » chez une personnes (ex. gestion de la colère) on lui envoie le message qu'elle est colérique. La personne en vient à intégrer cet aspect à son identité et à avoir « peur d'elle-même » plutôt que d'avoir le sentiment qu'elle peut avoir des relations saines;
- Les gains que les personnes font en prison, sont peu transférables à la « vraie vie »; les répondant.es en parlent toujours au futur!
- Il semble qu'une alternative (qui tiendrait aussi compte des facteurs de risque- mais différemment) peut être tentée...
- Après tout: on a déjà seulement 10 à 30% des personnes incarcérées qui se désistent... on peut sûrement faire un peu mieux?

---

POURQUOI LA PRISON?  
(RETOUR À LA CASE DEPART)

# PRINCIPES FONDAMENTAUX

---

On peut recourir à l'incarcération pour:

- 1- Punir (rétribution): « œil pour œil dent pour dent »? Est-ce bien ce que l'on souhaite?
- 2- Contenir (incapacitation): le fait d'être emprisonné « empêche » de faire des délits; **Ne marche pas**
- 3- Décourager (dissuasion): ne pas vouloir y retourner; **Ne marche pas**
- 4- Rétablir (réhabiliter): corriger les problèmes de la personne pour la rendre plus apte à fonctionner en société; **Les effets sont restreints et ne se maintiennent pas dans le temps**

# LE PLUS SIMPLE, C'EST PEUT-ÊTRE JUSTE DE NE PAS UTILISER LA PRISON AVEC LES JEUNES ADULTES?

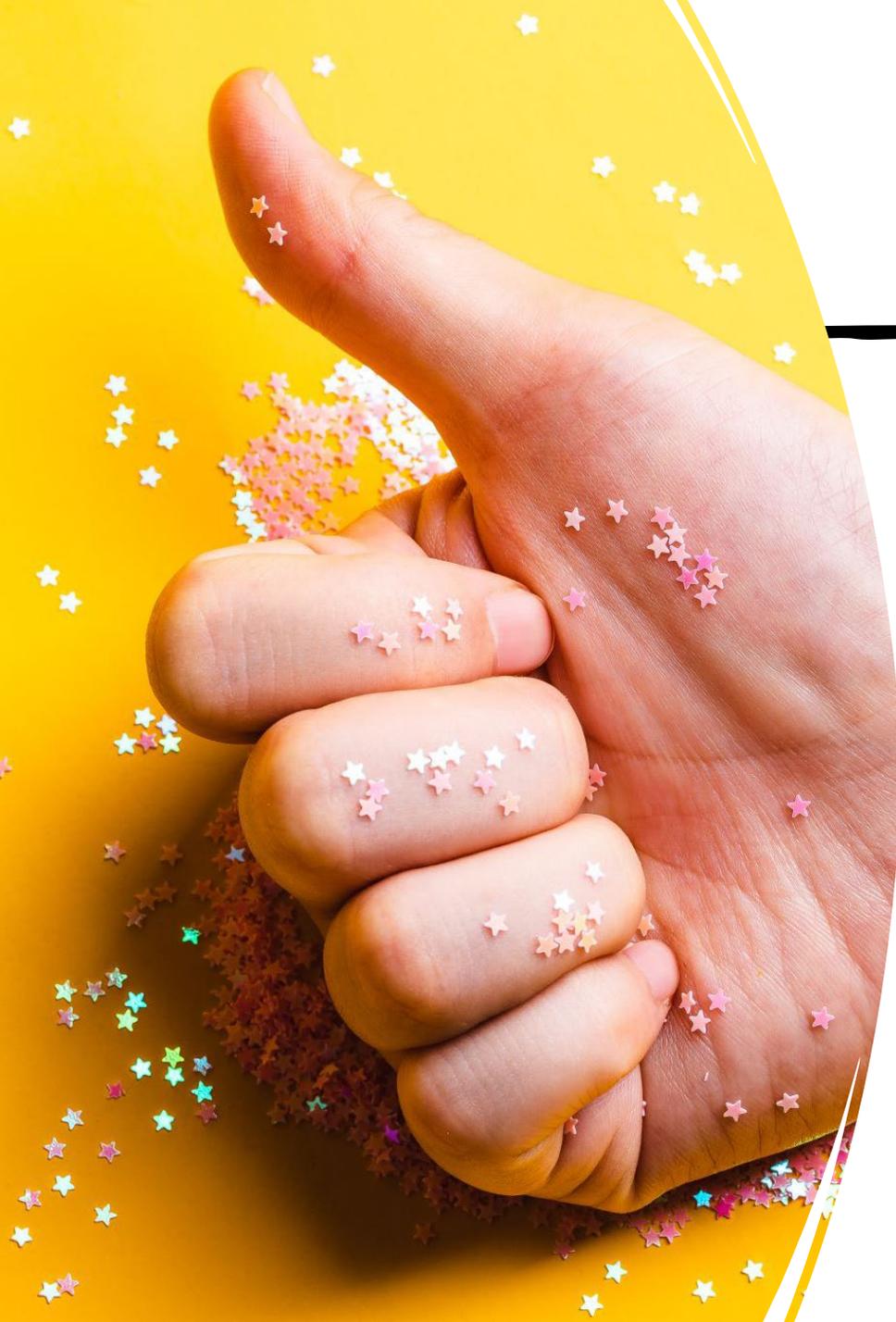
---

- Qui sont moins 'responsables' que les générations précédentes en raison de l'élongation de la période adolescente;
- Qui commettent 70% moins de délits que la génération des Ys
- Qui commettent des délits 30% moins graves également
- Qui sont souvent les mêmes jeunes qu'on suit en protection de la jeunesse
- Qui sont souvent les mêmes jeunes qui consomment des substances toxicomaniaques
- Qui sont souvent les mêmes jeunes qui ont troubles de santé mentale
- Est-ce bien la solution?

---

SOUTENIR LE  
DÉSISTEMENT DE  
CES JEUNES, C'EST  
AUSSI PROTÉGER  
LA SOCIÉTÉ...



A hand holding a fist of colorful confetti against a yellow background. The hand is positioned on the left side of the image, with the thumb pointing upwards. The confetti consists of small, multi-colored stars in shades of pink, white, yellow, and blue. The background is a bright yellow with a subtle gradient and scattered confetti.

# MERCI POUR VOTRE ÉCOUTE

---

- Pour tous commentaires, questions ou pour la liste des références:

[Isabelle.f-dufour@fse.ulaval.ca](mailto:Isabelle.f-dufour@fse.ulaval.ca)